



En exercice : 58

Présents : 41

Votants : 48

Séance du 18 mars 2024

Le Dix-Huit Mars Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 12 mars 2024, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN
COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
/
CHAUVIN Maxime, titulaire
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
/
LEPICIER René-Marc, titulaire
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, RADÉ Maurice, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
/
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JUGÉ Joseph, titulaire
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
GARBE Pascale, titulaire
/
RESTIF Vincent, titulaire
LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires
/
CLAVREUL Yannick, titulaire
PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
FRANGEUL Raymond, suppléant
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : MARTIN-FERRÉ Nadine (Athée), DALIFARD Alexia (Ballots), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), TISON Hervé (Congrier), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), DE GUÉBRIANT Bertrand (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), CHAMARET Richard (Méral), GAULTIER Patrick (Renazé), LIVENAIS Norbert (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes), GENDRY Daniel (Niafles)

Étaient absents : HAMARD Benoît (Craon), Derval Séverine (La Selle-Craonnaise), GAUCHER Olivier (St Erblon)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Norbert LIVENAIS a donné pouvoir à Dorinne BALOCHE
Hervé TISON a donné pouvoir à René-Marc LÉPICIER
Bertrand DE GUÉBRIANT a donné pouvoir à Philippe GUIARD
Nadine MARTIN-FERRÉ a donné pouvoir à Dominique COUËFFÉ

Jacky VALLÉE a donné pouvoir à Aristide BOURBON
Laurence MANCEAU a donné pouvoir à Maurice RADÉ
Richard CHAMARET a donné pouvoir à Pascale GARBE

Secrétaire de Séance : Élu **M. Gérard LECOT**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2024-03/32 : RESSOURCES HUMAINES

Séance du : 18 mars 2024

OBJET 2024-03/32 : RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DÉCHETS – CRÉATION D'UN POSTE « AGENT VALORISTE EN DÉCHETTERIE »

M. GUINEHEUX Dominique, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, des Politiques Contractuelles et de l'Administration Générale, expose au Conseil Communautaire que :

La déchetterie de Craon dispose d'un grand nombre de nouvelles filières. Cependant pour continuer à bien trier celles-ci, un agent valoriste est nécessaire. En effet, le suivi de la benne des déchets enfouis, ainsi que l'exigence des prestataires notamment pour les nouvelles filières, imposent une plus grande rigueur sur le tri dans les bennes.

Dans la continuité du plan d'action du service Ordures Ménagères, il est proposé :

- De créer un poste d'« Agent valoriste en déchetterie »
- A compter du 1^{er} avril 2024
- A temps complet 35/35^{ème}
- Sur les cadres d'emploi des Agents de Maîtrise et des Adjoints Techniques Territoriaux.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-14,

Vu l'inscription des crédits correspondant au budget,

Considérant l'avis favorable du comité social territorial du 15 mars 2024,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité (48 votants dont 7 pouvoirs)

- ⇒ **VALIDE** la création d'un poste d'« Agent valoriste en déchetterie », à temps complet (35/35^{ème}), sur le cadre d'emploi des Agents de Maîtrise et des Adjoints Techniques Territoriaux, à compter du 1^{er} avril 2024.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 20 mars 2024

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT



Le secrétaire de séance,
Gérard LECOT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20240318-DELIB20240332-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2024

Publication : 26/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

